Intervention préalable

SUDCT Région Occitanie

De la F3SCT du 15 octobre 2026

La mobilisation des lycée.ne.s et ses diverses conséquences auraient dû faire l'objet d'un point à l'ordre du jour de cette instance, la Région ne pouvant se contenter de courriers aux agent.e.s et de communiquer dans la presse.

La réaction de la collectivité aux événements météorologiques extrêmes qui ont eu lieu dans le Gard et l'Hérault quelques jours avant que ne se déchaine la colère des lycéen.ne.s, avait fait l'objet d'une alerte de notre syndicat, sans recevoir aucune réponse et sans non plus être portée à l'ordre du jour de cette instance (qui parlera des alertes de l'année dernière). Aucun.e courrier ou consigne claire aux agent.e.s des lycées et CREPS n'ont à ce moment-là été transmis.e.s. **La F3SCT n'a ainsi, par exemple, aucun retour sur les mesures prises par la Région suite aux images qui ont fait le tour des réseaux sociaux des plaques de plafonds et des trombes d'eau qui tombent dans la cantine du lycée de Saint Clément de Rivière.**

Face aux intempéries, c'est débrouillez-vous, voyez avec le.la proviseur.e !

Il semble d'ailleurs que ce soit également la réponse reçue par les délégations d'élèves qui ont été entendu.e.s par le Vice-Président du Conseil Régional à l'Éducation. Des lycéen.ne.s ont ainsi fait part de leurs alertes sur l'état du bâti, et d'une réponse en mode "*si c'est dangereux, allez voir le proviseur il fermera l'établissement*".

Donc, si l'on en croit la Région, les responsables de tout à commencer par les bâtiments et les agent.e.s, ce seraient les autorités fonctionnelles. Et bien c'est faux, et vous le savez très bien.

Les bâtiments délabrés, les dépenses sécuritaires au lieu de dépenses de confort (thermique notamment), et de sécurité (dans le sens de la F3SCT) à commencer par des effectifs en nombre suffisant dans tous les corps de métiers, sont le résultat de vos choix politiques.

Nous avons fait un calcul rapide des dotations 2020 et 2026, à partir des organigrammes publiés.

En 6 ans, et malgré l'ouverture de plusieurs lycées ou l'intégration de restauration, le nombre de postes à diminué dans les lycées d'une trentaine d'ETP. Les encadrant.e.s elleux même sont plus polyvalent.e.s, les métiers en technicités sont plus nombreux, mais au ménage une centaine de postes a été supprimée, ainsi que 6 postes de veilleur.euse.s de nuit, et une trentaines de magasinier.ère.s (tous services confondus). Sur 57 lingères, 10 ont disparu, le poste d'accueil lui aussi concerne moins de personnels en technicité.

La baisse des effectifs et leur vieillissement sont des éléments essentiels à résoudre face à la colère légitime des lycéen.ne.s.

La seule interpellation du secrétaire de la F3SCT fut faite par appel téléphonique, lors des premières mobilisations lycéennes, le 1er octobre, pour l'informer des moyens mis en place pour les agent.e.s et leur garantir une écoute et accueil psychologique, et évoquant le fait d'avoir mis.e.s en sécurité les agent.e.s du lycée Léonard de Vinci en les exfiltrant... En suivant,

d'autres points d'informations devaient avoir lieu, avec une demande par mail du secrétaire, mais silence radio, plus aucune nouvelle sur la situation des agent.e.s.

Là où nous demandions une prise en charge concrète des agent.e.s lors des intempéries, l'administration nous répond que seul SUD s'inquiétait des agent.e.s lors des intempéries, que ça n'en faisait donc pas un point F3SCT.

Ce que nous regrettons, c'est la tentative d'opposition des attentes des lycéen.nes avec celles des personnels, alors que leurs revendications et besoins sont souvent communs.

A SUD, on a demandé à de multiples reprises des études d'impacts de la réforme BLANQUER, et rien.

On a demandé de mener un travail sur le confort thermique, et rien.

On a demandé de revoir les dotations en personnels, et rien.

On a demandé l'impact sur les métiers de la maintenance des marchés P1P2P3, et rien.

A SUD, on s'interroge aussi sur les conditions de travail de nos collègues dans des univers quasi carcéraux, où les élèves sont traité.e.s comme des dangers publics. On se dit que quand les élèves sont maltraité.e.s, nos collègues le sont aussi et que cela n'amène jamais rien de bon.

A SUD, on s'interroge et on attend des réponses sur la situation de personnels maintenus dans les loges alors que les tensions montaient devant leur établissement entre forces de l'ordre, venues armées jusqu'aux dents avec armes de guerre et fusils d'assaut, et élèves et manifestant.e.s, avec une forte et très légitime colère.

Pour SUD, dans un lycée comme Voltaire, les agent.e.s ont été exposé.e.s inutilement à des situations dangereuses, les accueils de plusieurs lycées ayant été la cibles de départs d'incendies (liés à des feux de poubelles ou autres).

Quid par ailleurs des agent.e.s qui vont devoir nettoyer une partie des suites des mobilisations, avec des encombrants stockés à l'intérieur de lycées par la police pour empêcher qu'ils ne servent à des "blocages"?

Quid des collègues qui ont été victimes dans l'enceinte des lycées de tirs massifs de gaz lacrymogènes ?

Il n'est pas acceptable que ce sujet ne soit pas abordé aujourd'hui.

Il n'est pas acceptable non plus d'entendre des discours de découverte des problèmes, de demandes de remontées alors que plusieurs difficultés vous ont déjà été portées à connaissance par divers canaux : proviseur.e.s, courriers de syndicats, échanges avec les services du rectorat, motions de parents d'élèves en Conseil Administration, déclarations d'élèves, et même délégations du CHSCT puis de la F3SCT régionale.

Concernant les remontées de données, il n'est pas acceptable que les syndicats n'aient pas été informés de la convention sur les échanges de données utiles au pilotage du système éducatif passée entre le Conseil Régional et la Région académique Occitanie. Votée le 3 juillet 2026, elle comporte plusieurs éléments qui portent sur des compétences de la F3SCT.

Ainsi, dans les données échangées, nous prenons acte des données suivantes :

- Tous les registres
- Données amiante, radon, qualité air, plomb
- Emploi du temps établissement

Et ce qui nous pose problème : les « Signalements registre santé, sécurité au travail » => *duquel parle-t-on car celui pour les agent.es régionaux.ales c'est le papier et non le dématérialisé Éducation National car ni les ARL, ni les services de prévention, ni les représentant.e.s en F3SCT n'y ont accès directement sans avoir besoin de passer par un intermédiaire de type ADP (ce qui ne correspond pas à la réglementation) => la fréquence est indiquée 6) A chaque signalement entrant dans le champ de compétences ou de responsabilité de la Région"*

A noter également le contenu de la page 46 qui rappelle que les lycées accueillent beaucoup de formations du supérieur (CFA, GRETA, formation continue, ...).

Cela n'est pas sans conséquences sur la restauration notamment, sujet sur lequel les agent.e.s de la restauration du lycée de Font Romeu nous ont alerté.e.s car il y a beaucoup d'étudiant.e.s qui viennent manger avec le repas à 1 euro.

SUD avait demandé un point sur les GRETA, nous ne l'avons jamais eu.

Quid de tous ces lycées avec des conventions ou des arrangements qui, à la fin, surchargent toujours plus les agent.e.s, comme nous l'avons constaté au lycée agricole d'Auzeville où deux personnels payés par le CFA entretenaient le CFA, puis où un arrangement aurait été trouvé par le CFA avec des agent.e.s qui allaient nettoyer le CFA en échange d'un coup de main des personnels du CFA à la plonge le soir, au self... Puis finalement, le CFA a renouvelé un seul poste et les agent.e.s sont en surcharge, étant amenés à nettoyer le CFA en plus du lycée! D'autres arrangement ont lieu avec la municipalité en lien avec l'utilisation du gymnase. Tout cela doit être éclairci car au final, c'est toujours les ARL qui travaillent trop.

A SUD, on demande plus que jamais un RSST Région en version dématérialisée. Il aurait pour mérite de pouvoir faire remonter en temps réel et de manière transparente pour les représentant.e.s des personnels, tous les dysfonctionnements d'un établissement en lien avec les compétences de la collectivité, les enseignant.e.s et personnels de l'éducation nationale disposant d'un e-registre qui leur est propre et remonte au rectorat.

Mais avez-vous seulement envie que cela remonte ? Parce que savoir c'est aussi devoir agir sous peine d'engager votre responsabilité… y compris pénale.

Le mouvement lycéen aura des victoires et fera évoluer certaines organisations dans les lycées, à commencer sans doute par les horaires. SUD demande que ces évolutions à venir soient travaillées avec les syndicats régionaux, de même que la révision des dotations en personnels et les travaux à mener pour améliorer le confort de toutes et tous.

A SUD, on demande que le sécuritaire et les frais faramineux de communication laissent la place à la sécurité au travail, et que les dépenses soient mieux orientées.

Oui il y a des dégâts, et oui aussi plusieurs lycées étaient déjà très endommagés avant même ces dégradations.

La 1ère revendication des étudiant.e.s et lycéen.ne.s concerne d'ailleurs leur cadre d'études (bâti, sanitaires, mobiliers, chaleur, froid). Les agent.e.s n'y sont pour rien si ce bâti se dégrade. Cela fait des années que leurs propres conditions de travail sont dégradées elles aussi, et que plus personne n'est capable de dire quel est l'effectif de base qui doit permettre à tout le monde de faire son travail comme il faut, de pouvoir aller se former, se syndiquer... et même être malade, sans que cela ne dérègle toute l'organisation du service, ou ne le rende malade. Un lycée mal entretenu au quotidien, est davantage dégradé... nos collègues le constatent souvent.

La procédure DGI n'est toujours pas conforme aux exigences des textes et à nos attentes.

Il serait temps enfin de prendre vos responsabilités d'employeur.

Nous espérons que l'intersyndicale ne lâchera pas le morceau, car il nous faut aussi régulariser les enquêtes Accidents de Travail /Maladies Professionnelles, les délégations toujours pas aux normes, les remontées RSST des lycées y compris celles faites par les syndicats sans attendre le bon vouloir des établissements ou que les pirates informatiques daignent laisser Pronote et les outils Education Nationale fonctionner.

Les Assistant.e.s De Prévention des lycées doivent être convoqué.e.s à la F3SCT, les protocoles de prévention (oiseaux, gale, levers de chaises…) établis par la Région doivent être publics et consultables par les agent.e.s et leurs représentant.e.s.

La santé des femmes au travail, la lutte contre le racisme et les discriminations, la prévention des cancers, des Troubles Musculo-Squelettiques et des Risques Psycho Sociaux doivent être au centre de la prévention des risques, et non la mise en place de robots de ménage qui ne font que déshumaniser toujours plus les établissements scolaires.

A cette dernière déclaration liminaire, nous attendons une réponse différente de "*vous êtes dans votre rôle*", ou encore "*vous êtes en période électorale*", nous attendons, et les agent.e.s attendent autre chose qu'un balayage de revers de main de leurs demandes et de nos revendications légitimes!!!



www.sudct-regionoccitanie.org